



## ETHIQUE



---

Réunion du :	Lundi 10 juillet 2023
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Claudian PHILIPPE – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD –
Excusé :	M. André BARREZ –
Membre invité :	M. Didier CLAY ; Président de la Commission des Coupes Jeunes –

---

✓ Suite à des propos injurieux sur les réseaux sociaux envers les membres de commissions du district, qui faisaient suite à une non-qualification de l'équipe de l'US GRENNAY pour les demies finales de la coupe d'Artois U13, la commission d'éthique a souhaité rencontrer **Monsieur Adolphe DRANCOURT** - éducateur des U13 et **Monsieur Erwan BENS** - éducateur et arbitre pour le club.

. Suite à un petit rappel des faits (voir PV de la commission d'éthique du **21 juin**), la parole est donnée à **Monsieur DRANCOURT** qui ne conteste pas les propos tenus sur les réseaux sociaux ; celui-ci s'en explique en précisant qu'ils résultent d'un énervement et qu'il n'a fait que commenter les propos tenus par un parent de l'un de ses joueurs qui cette saison n'était pas licencié.

. La commission a ensuite signifié à **Monsieur DRANCOURT** que tout ce déchainement sur les réseaux sociaux n'aurait pas existé s'il avait, avant de se rendre au stade, vérifié le règlement de la coupe qui lui avait été envoyé.

Suite à cela, il aurait dû prévenir l'ensemble des joueurs et parents dès le début des matches qu'il ne pouvait pas se qualifier par rapport au règlement. Ce qui malheureusement n'a pas été fait même après avoir été prévenu par **Monsieur CLAY** et cela a donc occasionné tout ce déferlement d'insultes ou de propos déplacés sur les réseaux envers le district et les membres de la commission de la part de ce parent et donc corroboré par **Monsieur DRANCOURT**.

. De ce fait, la commission d'éthique transmet le dossier en commission de discipline pour suite à donner non sans avoir signifié à **Monsieur DRANCOURT** qu'il risquait d'être sanctionné ainsi que son club.

✓ Lors de cette réunion, lecture a été faite d'un courrier du président du CS Avion qui informe le district d'avoir demis de toutes fonctions un éducateur de son club.

**Le Président de la Commission :**  
Jean DENEUVILLE.

**Le Secrétaire :**  
Denis LAMORILLE